



**CONSULTATION POUR L'APPUI TECHNIQUE AU MONTAGE ET A LA
PRESENTATION DU PROJET FORHOME "TRANSFORMING FOREST
MANAGEMENT TO DEVELOP BUSINESS MODELS FOR CIRCULAR
BIOECONOMY AND WELLBEING BETWEEN MOUNTAIN AREAS AND
BIOCITIES" - HORIZON-CL6-2021-CIRCBIO-01-01**

Publié le 24/06/2021

Date et heure limites de réception des offres

09/07/2021 à 14 Heures

Règlement de la Consultation

Article 1 : Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne la réalisation d'une prestation de service d'appui au montage et à la présentation à l'appel à projets européen HORIZON EUROPE HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-01 du projet FROM FOREST TO HOME (FORHOME): Transforming forest management to develop business models for circular bioeconomy and wellbeing between mountain areas and biocities.

1.2 - Conditions de participation des concurrents

L'offre peut être présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Durée du marché - Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont fixés du 09/07/2021 au 31/10/2021 et pourront être modifiés par accord entre l'adjudicateur et le(s) prestataire(s) retenu(s).

2.2 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 10 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Modalités de financement

Le financement de l'adjudication du service susmentionné sera assumé par FORESPIR (pouvoir adjudicateur, en charge de la mise en concurrence), par le Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya et la Communauté de Travail des Pyrénées à parts égales. Les modalités de facturation seront définies dans le contrat qui sera établi entre les parties (Consortium des trois partenaires mentionnés ci-avant et l'entreprise sélectionnée).

Article 3 : Contenu du dossier de consultation

En accord avec le règlement interne d'achat de FORESPIR, et s'agissant d'une prestation dont le montant attendu est compris entre 15 000 € HT et 50 000 € HT, le dossier de consultation simplifié (DCS) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Le dossier de consultation simplifié est disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.forespir.com/bidding>

Les candidats peuvent aussi demander la transmission du dossier de consultation simplifié par email (demande à formuler à sebastien.chauvin@forespir.com).

Article 4 : Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue anglaise et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en anglais certifiée conforme à l'original ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

4.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire :

- ✓ un document faisant état de ses références en matière d'accompagnement au montage et à la présentation de projets sur le même type d'appel à projets,
- ✓ un calendrier de tâches à mettre en place qui soit cohérent avec les délais de présentation de l'appel à projet HORIZON-CL6-2021-CIRCBIO-01-01
- ✓ un devis chiffré complet accompagné du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) à accepter sans aucune modification, daté et signé.

Ces pièces seront transmises par voie électronique à l'adresse suivante : sebastien.chauvin@forespir.com.

Article 5 : Sélection des candidatures et jugement des offres

En accord avec le règlement interne d'achat de FORESPIR, les candidatures seront analysées et classées par la Direction et validés par l'Administrateur Délégué, Président du Conseil de Gérance avant conclusion de la prestation.

L'attribution du marché est notifiée à l'attributaire par voie électronique avec accusé de réception, par l'Administrateur Délégué ou son représentant.

Article 6 : Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande à : sebastien.chauvin@forespir.com



**CONSULTATION POUR L'APPUI TECHNIQUE AU MONTAGE ET A LA
PRESENTATION DU PROJET FORHOME "TRANSFORMING FOREST
MANAGEMENT TO DEVELOP BUSINESS MODELS FOR CIRCULAR
BIOECONOMY AND WELLBEING BETWEEN MOUNTAIN AREAS AND
BIOCITIES" - HORIZON-CL6-2021-CIRCBIO-01-01**

Publié le 24/06/2021

Date et heure limites de réception des offres

09/07/2021 à 14 Heures

Cahier des clauses techniques particulières

1- CONTEXTE

Vaste ensemble géomorphologique de 38 411 km², la montagne pyrénéenne s'étend sur 390 km, à cheval entre la France, l'Espagne et l'Andorre, de l'Océan Atlantique à l'ouest et la Méditerranée à l'est. Le relief, les expositions diverses, et les influences radicalement opposées entre l'Atlantique et la Méditerranée, ainsi que la diversité des substrats géologiques, entraînent des conditions stationnelles très variées, conduisant à une forte diversité forestière. Cette forêt est omniprésente et couvre près de 60% de la surface des Pyrénées.

Il existe un lien fort entre ce massif et tout un ensemble de villes moyennes et grandes (y compris métropoles) qui bordent les Pyrénées (Barcelone, Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Gironne, Lérída, Huesca, Saragosse, Pampelune, Vitoria, St Sebastien, BAB, Pau, Tarbes, Saint Gaudens, Foix...). Cet attachement, tant patrimonial que culturel, est valorisé dans des secteurs économiques très divers, au premier rang desquels le tourisme et l'agroalimentaire (fromages, eau en bouteille, lait, chocolats, truite...). La mise en avant de produits « qualitatifs » issus d'une agriculture plus ou moins extensive est largement de mise, conférant ainsi aux Pyrénées une image « naturelle », « préservée », voire « sauvage ».

Parmi les ressources naturelles renouvelables que l'on retrouve en quantité dans le massif, figure également le bois, lequel est issu d'une gestion forestière multifonctionnelle et durable.

Peu savent que la gestion forestière qui génère le bois qui sera utilisé dans la construction ou dans les aménagements intérieurs par exemple, permet également de maintenir des paysages résilients aux perturbations climatiques ou naturelles, favorise le tourisme, la biodiversité, la qualité de l'eau, la séquestration et le stockage de CO₂... et de fournir d'innombrables services aux sociétés humaines.

Pour autant, la disponibilité de cette ressource dans le massif, l'accroissement de la demande en produits bois, la proximité géographique avec ces pôles de consommation de plus en plus demandeurs de productions en circuit court, et les garanties de gestion durable n'engendrent pas une utilisation systématique de cette bio-ressource. Pire, nombreux bois pyrénéens pâtissent d'une image de qualité moindre alors que les études et tests montrent qu'ils sont similaires à d'autres bois provenant d'autres massifs montagneux.

2- OBJECTIFS

L'objectif du projet FORHOME « from forest to home » est de promouvoir la transition vers un modèle économique basé sur l'utilisation efficace des ressources biologiques renouvelables et locales pour créer des produits à plus forte valeur ajoutée, en améliorant la compétitivité et la durabilité des secteurs impliqués, par la création d'emplois verts de qualité et la génération de connaissances comme force motrice. Dans ce contexte, le projet vise à transformer la gestion forestière pour développer des modèles d'affaires favorisant ainsi la bioéconomie circulaire et le bien-être entre zones de montagne pyrénéenne et tout un réseau de biocités attachées à ce massif.

Concrètement il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles solutions et de nouveaux modèles de bioéconomie circulaire « forêt-bois » innovants dans la biorégion des Pyrénées.

Les débouchés de la gestion forestière durable sont multiples en terme de production de bois : construction, aménagement, mobilier, énergie, pâte à papier, chimie verte, tous présentant de réels atouts en terme de circularité.

Les partenaires du projet souhaitent ainsi contribuer à lever les blocages qui empêchent une utilisation plus forte d'une bio ressource renouvelable (bois) dans les projets construction et d'aménagement, en créant un lien plus fort entre les zones urbaines et la forêt pyrénéenne :

- En concevant 5 business models axés sur les chaînes de valeur maximisant les débouchés « bois » à plus forte valeur-ajoutée

- En déployant ces business models dans 5 projets concrets démonstrateurs sur les territoires pyrénéens depuis la forêt pyrénéenne jusqu'aux biocities
- En évaluant le bien-être généré par l'utilisation du bois (wood wellbeing) et procuré par des paysages forestiers résilients (forest wellbeing).
- En évaluant les coûts, les avantages et les impacts (sur les territoires, les milieux, et les services écosystémiques) des Business models identifiés sur la base des projets démonstrateurs réalisés.
- En générant des réalisations et résultat répliquables et transférables tant à d'autres secteurs qu'à d'autres biorégions

3- PRESTATION ATTENDUE

L'objet de la présente consultation est la contractualisation par le consortium FORESPIR, Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya et la Communauté de Travail des Pyrénées des services de conseil spécialisé dans le domaine du financement de projets pour la préparation et la présentation d'une candidature HORIZON EUROPE pour la mise en œuvre de nouvelles solutions et de nouveaux modèles de bioéconomie circulaire « forêt-bois » innovants dans la biorégion des Pyrénées.

Le service comprend toutes les activités liées à la présentation d'une candidature de projet à l'appel à projet européen HORIZON EUROPE HORIZON-CL6-2021-CIRCBIO-01-01 en particulier :

- Accompagnement au cadrage de l'idée initiale
- Conseil sur l'adéquation des idées proposées par le consortium aux attentes du programme faisant l'objet de l'appel à projets
- Portage de l'ensemble des aspects administratifs et juridiques liés à la préparation de la demande et à sa présentation,
- Préparation des budgets,
- Coordination technico-administrative et financière avec les différents partenaires impliqués,
- Recherche de partenaires en accord avec le consortium,
- Rédaction des contenus et remplissage du formulaire de l'appel à projet (documentation administrative et technique)
- Présentation/soumission à l'organisme correspondant,
- Suivi de la demande,
- Correction des éventuelles demandes qui pourraient être formulées par l'organisme de financement dans le processus d'instruction des projets soumis.

S'agissant d'un appel à subventions européennes, il est expressément demandé que la documentation obligatoirement en anglais soit fournie en anglais lors du traitement de la demande à l'agence de gestion de l'organisme de financement.

La définition du contenu précis du projet, des activités et des rôles des personnes impliquées, sera définie en accord avec le consortium FORESPIR, Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya et la Communauté de Travail des Pyrénées et les partenaires du projet et en respectant en tout cas les dispositions et les priorités de l'appel HORIZON EUROPE.

Un service flexible et adaptable aux besoins du consortium est attendu pour l'optimisation des ressources lors de la préparation et de la présentation de la candidature.

Le service doit inclure la participation aux réunions internes hebdomadaires de gouvernance/coordination mais également aux réunions techniques.

4- DELAIS DE LIVRAISON et RESULTATS

Le consortium FORESPIR, Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya et la Communauté de Travail des Pyrénées fournira au(x) soumissionnaire(s) sélectionné toutes les informations disponibles pour faciliter l'exécution de l'objet du contrat.

Les réunions nécessaires seront organisées (vidéoconférences et si besoin en présentiel).

Le soumissionnaire retenu s'engage à :

- Présenter un calendrier de tâches à mettre en place qui soit cohérent avec les délais de présentation de l'appel à projet HORIZON-CL6-2021-CIRCBIO-01-01.
- Une obligation de moyen c'est-à-dire une obligation en vertu de laquelle le(s) soumissionnaire(s) doi(ven)t déployer leurs meilleurs efforts pour atteindre l'objectif visé.
- Une obligation de résultat c'est-à-dire une obligation en vertu de laquelle le(s) soumissionnaire(s) doi(ven)t atteindre l'objectif de présentation dans les délais impartis du projet à l'appel à projets HORIZON-CL6-2021-CIRCBIO-01-01.

5- MODALITES DE REPONSE

La date limite de réception des offres est le **09/07/2021 – 14h00**.

Les offres proposées en réponse à ce cahier des charges doivent être adressées par voie électronique à sebastien.chauvin@forespir.com

Se référer au R.C, pièce du présent D.C.S.

Suite à l'analyse des propositions reçues, le commanditaire prévoit la possibilité de solliciter des éléments complémentaires et/ou de discuter des tarifs proposés pour tout ou partie des prestations.